36e ANNEE N° 2791 PARAIT LE SAMEDI 23 FÉVRIER 1924

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DIX francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'Agence Havas, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.50
Réclames (la ligne).....0.80
Commerciales (la ligne).....1.00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

Va-t-on réaliser enfin des Economies ?

Le Gouvernement se préoccupe enfin de réaliser des économies dans les services publics. Il y a des coupes sombres à faire ; de nombreux emplois inutiles sont à supprimer sans tarder. Ailleurs, il faut simplifier les services et diminuer le nombre des fonctionnaires. Ces mesures sont urgentes : elles sont vitales pour le pays.

Mais toutes ces économies risqueraient fort de rester dans les programmes électoraux s'il fallait recourir auparavant aux habituelles discussions parlementaires. Le Gouvernement demande pour lui-même le droit de faire les suppressions nécessaires. La mesure n'a rien en elle-même qui motive l'agitation qu'on essaie de faire autour d'elle. Les lois, en général, ne tranchent pas les questions ; elles se bornent à poser des principes ; presque toutes renvoient à un décret d'administration publique pour les détails d'application. Fallait-il demander au Parlement pour chaque question une loi qui aurait renvoyé à un décret ? On n'en aurait jamais fini. Avec des députés comme M. Baron qui parlent sans cesse pour ne rien dire, on risquerait bien de ne jamais aboutir. Aussi la Chambre vient de voter une loi unique par laquelle elle demande au Gouvernement de réaliser toutes les économies possibles.

Le Gouvernement a décidé de supprimer tous les emplois dont le maintien n'est pas justifié par des raisons majeures. On va supprimer les tribunaux inoccupés, les sous-préfectures inutiles, les recettes des finances qui ne répondent à aucun besoin, les conseils de préfecture sans attributions, les consuls, un certain nombre de juges de paix, etc..

Dans toutes les administrations, il y aura des compressions énergiques. Ce n'est pas malheureux.

On ne voit pas pourquoi les commerçants et les agriculteurs continueraient à entretenir de leurs deniers les fonctionnaires inutiles. Nous voulons beaucoup moins de fonctionnaires, et qu'on leur assure les moyens de vivre honorablement.

Nous soutiendrons les députés qui voteront toutes les mesures d'économies quelles qu'elles soient, qui voteront les dispositions nécessaires pour enrayer la baisse du franc. Si le franc baissait, les petits rentiers, les salariés, les mutilés seraient les premières victimes. Nous ne voulons pas cela. Aux députés de voter les textes énergiques, quant aux parlementaires démagogues qui ne font rien.... que parler, nous les attendons.

Des « Echos Parlementaires » :

Le pôvre M. Baron

La proposition du gouvernement de faire 1 milliard d'économie sur le budget de 1924, stimule les bonnes volontés.

M Xavier Vallat, le premier demandait que les députés montrassent l'exemple et qu'ils diminuent leur indemnité parlementaire (27.000 fr).

Il y a du pour et du contre.

Les uns disaient que les plus riches d'entre nous commencent par abandonner la totalité de leurs indemnités. Ce sera une paille de moins dans leurs budgets ; les autres affirmaient qu'ils ne pourraient abandonner ce pactole sans se trouver dans une situation critique.

Aussitôt M Charles Baron se fit le défenseur de cette dernière catégorie.

Dès que ce bon député du midi monte à la tribune, il se laisse emporter par l'ardeur de ses convictions.

Aussi bien, pour mieux apitoyer ses collègues sur le sort des pôvres de la Chambre, il n'hésita pas à étaler sa propre infortune.

— Comprenez mes chers collègues, les temps sont tellement durs que moi-même j'ai écorché une partie de mon patrimoine.

Pôvre Charles Baron, il rend à la collectivité ce qui appartient à la collectivité. C'est de pure doctrine socialiste.

Echos de la Semaine

Le héros du jour dont le nom fait battre tous les jeunes cœurs, ce n'est pas l'orateur célèbre ou l'artiste renommé, mais tout simplement messire Carnaval.

Dans la plupart des villes françaises, particulièrement dans celles qui l'honorent avec le plus d'éclat, on attend avec une impatience grandissante le message qu'il apporte annuellement aux hommes.

On en connait d'avance les termes et l'esprit fixés par une tradition plusieurs fois séculaire, cependant on s'apprête à le recevoir comme s'il contenait un élément de nouveauté.

Modeste héraut d'une vérité morale, il lui suffit pour déchainer l'enthousiasme populaire de rappeler à tous, du haut de son trône éphémère, que la vie n'est pas un ascétisme, mais une recherche légitime de la joie à travers les inquiétudes inhérentes à notre destinée.

*

On n'a pas dit l'essentiel sur l'association des mutilés et des éprouvés de la guerre de l'arrondissement lorsqu'on a rendu simplement compte de ses réunions périodiques et de ses revendications corporatives.

Ce qu'il y a en elle de meilleur et de véritablement intéressant, c'est moins sa belle prospérité matérielle que l'esprit qui l'anime et qui n'a pas changé depuis sa fondation.

Uniquement préoccupée de son objet, l'association n'emploie son activité qu'à obtenir pour ses membres, dans le respect de l'ordre public, les secours et la sollicitude du gouvernement sur lequel « les poilus ont des droits ».

Cette haute conception de son rôle, en la rendant imperméable aux influences de la politique et surtout de la politique révolutionnaire, a naturellement produit ce qui résulte ordinairement de la participation des hommes à un même idéal : une floraison d'amitié et de camaraderie absolument admirable.

*

Même, après l'adieu si émouvant du conseil municipal et des députés républicains du département, il n'est peut-être pas trop tard pour apporter sur la tombe de M Thélène, le tribut personnel de nos regrets et de nos méditations.

Préparé à la vie publique par de solides études classiques sans cesse poursuivies et par une longue pratique des affaires, M. Thélène était si à l'aise dans les fonctions dont il était investi qu'il semblait né pour les exercer.

A l'autorité que lui conférait la valeur personnelle s'ajoutaient, pour la faire accepter, l'urbanité, la serviabilité, la droiture qu'on aime à rencontrer chez les représentants du peuple.

Liseur infatigable, il était naturellement partisan de la haute culture de l'esprit, et, s'il avait pu faire ce qu'il voulait, il aurait prouvé à tous ses compatriotes, cet incomparable refuge contre les déceptions, les laideurs et les vulgarités de la vie.

* * *

Nous avons trop le sentiment des bienséances pour suivre le correspondant local du *Travailleur des Alpes* dans les voies injurieuses ou il lui plait de s'égarer.

Qu'il apprenne de nous cependant, s'il l'ignore, que le droit de critiquer les doctrines communistes et les actes des hommes qualifiés pour les défendre — droit que nous n'avons jamais excédé — ne dépend pas plus de sa censure personnelle que de son parti qui, du reste, ne la revendique pas.

Il serait vraiment inouï que les organes du communisme, ses rhéteurs et ses journalistes puissent critiquer, dénigrer le régime constitutionnel du pays, ridiculiser, insulter ses représentants les plus qualifiés, sans que les simples soldats de l'armée républicaine puissent — non pas imiter leurs audaces verbales — mais user avec modération, du droit de libre examen et de réplique humouristique.

Il en sera peut-être ainsi quand le knout sera en France l'emblème de l'autorité, mais jusqu'à ce moment que nous croyons fort éloigné, nous continuerons dans les limites de la

© VILLE DE SISTERON

conscience à réfléchir librement sur les problèmes de la politique et sur les adversaires notoires de la République et de la patrie.

*
*

Le courage en raison du mépris qu'il implique pour le danger, a été dans tous les temps et chez tous les peuples l'objet d'un véritable culte.

Pour ce motif, la lutte que M. Poincaré soutient sans trêve ni merci contre la multitude croissante de ses adversaires mérite de susciter l'admiration universelle.

Rien en effet ne lui serait plus facile ni plus utile que de renoncer à ses projets d'imposition fiscale et de suivre ses adversaires dans les chemins moins rocailleux où ils tentent de l'entrainer.

Cependant, au risque de sombrer dans l'impopularité complète, il reste inébranlable dans ses résolutions persuadé que ses dessins ont seuls la vertu de remplir les coffres de l'Etat et de briser la spéculation contre le franc qu'il a laissé imprudemment faire.

Chronique Sportive

Sisteron-Vélo (1) bat *Provençale* de Manosque (1) par 1 but à 0.

La partie. — Le coup d'envoi est donné à 14 h. 30. Les bleus entrent immédiatement en action et envahissent le camp adverse. Une belle descente de Gremaud, puis un centre bien repris et c'est le but. Il y a 3 minutes qu'on joue.

Dès la remise en jeu le S-V repart à l'attaque et impose son jeu. Durant toute la première mi-temps les locaux dominent nettement ; les ailes font du bon travail, mais le centre ne joue pas comme à l'ordinaire et manque de belles occasions de marquer.

La deuxième mi-temps est plus égale et Manosque amorce plusieurs attaques qui échouent devant la belle défense des arrières sisteronnais. Mais le S-V repart souvent à l'attaque ; les demis servent bien les avants dont la pression est maintes fois dangereuse. Cependant aucun résultat n'est acquis à cause des nombreux cafouillages qui se produisent au centre ou devant les buts.

Appréciations. — La *Provençale* nous présenta une équipe possédant une bonne défense ; le gardien de but surtout fit une bonne partie. La ligne d'avants est tout à fait moyenne.

Quant à l'équipe du S-V adressons lui d'abord nos félicitations pour s'être présentée au complet et ensuite pour avoir fait tout ce qu'elle avait pu pour forcer la victoire.

En avants, les ailes firent une jolie partie ; Gremaud, dont c'était la rentrée, n'a rien perdu de ses qualités Malheureusement le centre et l'interdroit jouèrent au dessous de leur forme et furent assez maladroits, ils ne surent pas profiter des passes de leurs ailes. Nous sommes heureux d'avoir vu une ligne de demis qui s'employa à faire du bon travail, un petit reproche cependant : ils laissent jouer souvent l'adversaire et ne le gênent pas assez. Le demi-centre lança à plusieurs reprises et très utilement l'aile gauche.

Les deux arrières furent excellents et loupèrent rarement la balle. Le gardien de but eu fort peu à faire, mais arrêta bien deux des rares shoots des avants manosquins.

Public nombreux et sportif.

B. L.

Carnaval 1924

BAL DU 24 FEVRIER

Le premier bal paré et masqué qui aura lieu demain soir à l'Eldorado sera le prélude des grandes réjouissances et des grandes fêtes organisées par le Comité des fêtes.

Les dames seront reçues soit en tenue de ville, soit en travesti ; les Messieurs devront être en tenue correcte.

Pour les dames, il a été institué un concours de travesti comportant deux prix qui sont des objets d'art que l'on peut voir exposés dans les vitrines du magasin *Paris-Modes*, ils seront attribués aux travestis ayant un cachet de bon gout

Prix d'entrée : 2 francs par personne.

*
* *

ELECTION DE LA REINE

Jeudi 28 février à 8 h. 30 à la Mairie, les jeunes filles de Sisteron auront à élire leur Reine pour 1924 et ses deux demoiselles d'honneur.

Le Comité rappelle que comme l'année dernière, cette élection, dont le succès fut grandiose et charmant, sera dotée pour la Reine, d'un livret de Caisse d'Epargne de 100 frs. ainsi que d'une somme de 150 francs offerte par le Conseil municipal pour l'achat d'objets souvenirs à offrir aux heureuses elues.

Les demoiselles choisies devront être prises parmi celles offrant des dispositions constantes d'un travail journalier et presentant un caractère de parfaite moralité.

TOMBOLA

On peut dès à présent admirer dans les vitrines de M. Bourgeon, fabricant de meubles, les superbes lots de la tombola offerts par le Comité.

Ces lots, de grande valeur, et tous ceux qui seront offerts par de généreuses personnes seront surement convoités par tout un public qui n'hésitera pas à acheter des billets à profusion au prix de 1 fr. le billet.

Bals Masqués On trouvera des **travestis** chez A BERGER, place du marché.
Prix modérés.

On demande un **apprenti** ou un **demi ouvrier**. S'adresser à M. JULIEN, bourrelier, rue Droite,

AVIS
On demande de suite un **fermier** ou un **granger** pour un Domaine à La Motte-du-Caire.
S'adresser à Me MASSOT, notaire.

HUILE d'OLIVE pure de pays
S'adresser à M. **Roux** Séraphin, propriétaire-récoltant à Volonne (B-A campagne du Vançon.

Chronique Locale

SISTERON

ELECTIONS AU CONSEIL GENERAL

Cédant a de nombreuses sollicitations émanant de personnalités républicaines du canton de Sisteron, M. Raoul Anglès, député, a décidé de poser sa candidature aux prochaines élections au Conseil Général au siège laissé vacant par le décès de M. F. Thélène.

Nul, plus que M. Anglès, n'est qualifié pour défendre les intérêts du canton au Conseil général au moment surtout ou de graves questions intéressant notre commune et le canton sont en instance devant l'assemblée départementale.

CANAL DE VENTAVON

La réunion qui s'est tenue au Poët dimanche dernier a eu un plein succès. La salle de classe était trop petite pour contenir les intéressés accourus des communes voisines.

M. Abel, conseiller général du canton de Laragne, présidait la réunion, il en a fait connaître le but qui est la reconstitution de l'Association syndicale des propriétaires compris dans le périmètre du canal d'irrigation. Pour former valablement cette grande association il faut atteindre un nombre déterminé d'hectares et d'adhésions. Le quorum exigé est atteint et dépassé. M. Simon, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées qui apporte toute son intelligente activité à l'achèvement de notre canal répond avec beaucoup de clarté aux questions posées.

La séance est levée au cri de vive la République et l'on se sépare avec la certitude que l'adjudication d'un premier lot sera donnée avant le premier mai.

*
* *

A l'assemblée générale du 1r février courant tenue au Poët, pour la constitution de l'association syndicale du canal, un grand nombre de propriétaires ont manifesté l'intention de souscrire de nouveaux engagements à l'arrosage.

Pour donner satisfaction à ces demandes un certain nombre de formules d'engagements ont été déposées à la mairie où elles sont mises à la disposition des intéressées qui sont invités à donner leur adhésion dans le plus court délai.

— o —

SALUBRITÉ PUBLIQUE

Des procès verbaux ont été dressés cette semaine à cause de l'inobservation, trop souvent répétée, des arrêtés municipaux visant l'hygiène et la propreté de notre ville : matériel de literie secoué sur la tête des passants, poubelles vides abandonnées ou non enlevées après le passage du tombereau, balayage des devants de porte insuffisant, etc.

HONORABLE et *ancienne Compagnie d'assurances sur la Vie, recherche* **AGENTS** *Situation lucrative, et commissions élevées pour candidats actifs. S'adresser à M. BELLAIGUE, 41, Rue La Boétie, Paris.*

AVIS

Les vieux poilus des classes 1882 et 1884 sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain 24 février au café Peignon à 9 heures du soir. Présence indispensable.

Ordre du jour : Organisation d'un banquet amical du 3e anniversaire de la classe.

Le sergent d'ordinaire,
CRIN-CRIN Ie.

—o—

COURSE PARIS-NICE

Demain dimanche de 9 à midi seront de passage dans notre ville les concurrents de la course Paris-Nice pour Motocyclettes, side-cars et bicyclettes à moteur.

Bien que la vitesse imposée ne doive pas dépasser 40 km. à l'heure et que des instructions sévères soient données aux coureurs en ce qui concerne les traversées des agglomérations, nous ne pouvons qu'inviter la population à prendre les plus grandes précautions et, autant que possible, empêcher les jeunes enfants de se tenir dans la rue entre 9 h. et midi.

VOTE DES DEPUTÉS

Scrutin sur la disjonction de l'article 3 du projet de loi autorisant la perception exceptionnelle de deux centimes. Repoussé par 321 voix contre 208. En séance les chiffres annoncés étaient de 301 contre 212, mais il y a eu des protestations de députés dont on avait cambriolé les boites pour faire voter contre leur opinion.

Ont voté contre : MM. Andrieux, Anglès, Reynaud et Caillat.

Ont voté pour : MM. Baron, Planche,

Les Députés royalistes, Daudet en tête, ont voté cette fois avec les communistes contre le gouvernement.

—o—

Examen de bourses dans les Lycées et Collèges

Ces examens auront lieu le jeudi 3 avril pour les garcons et le jeudi 10 avril pour les jeunes filles.

Les dossiers seront reçus à l'Inspection Académique du 25 février au 25 mars 1924.

Pièces à produire : 1° Demande d'inscription rédigée, sur papier timbré, par le père, la mère ou le tuteur du candidat et donnant les renseignements suivants : Classe actuellement suivie par le postulant, série et division ou section dans lesquelles il doit concourir. Sur la demande le Chef de l'établissement scolaire devra certifier exacts ces renseigments ; 2° Extrait de l'acte de naissance du candidat, établi sur papier timbré ; 3° Certificat scolaire.

CONFERENCE

M. Truc, fera prochainement à Sisteron, probablement le 7 mars prochain, une causerie sur « Domnine » un des purs chef-d'œuvre de Paul Arène. Des cartes d'invitation seront lancées en temps utile pour cette soirée qui sera certainement très intéressante, le roman de « Domnine » étant très étroitement lié à notre histoire locale.

—o—

CONGRÈS COMMUNISTE

Cette semaine le parti communiste des Basses-Alpes a tenu ses assises dans notre ville. Il parait que tout ne s'y est pas passé comme dans le meilleur des mondes. Si nos rensei-

© VILLE DE SISTERON

gnements sont exacts un membre aurait présenté une motion demandant de patronner la candidature Baron aux prochaines élections législatives. Cette motion n'ayant pas été prise en considération la candidature Baron fut définitivement écartée, celui-ci étant excommunié. Quant au *Travailleur des Alpes* il changerait de direction et deviendrait l'organe du vrai parti communiste.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

Extrait du procès verbal de la séance du 17 février 1924,

.....

La section de Sisteron, sur le rapport d'un Citoyen, décide de n'enfreindre en aucune façon aux statuts régissant la Ligue, dans la question des adhésions futures, qui devront avoir lieu de la façon suivante : « Le candidat devra être présenté par un parrain et ne sera admis en son sein qu'après un vote à bulletin secret ».

Le secrétaire : ROSTAGNE.

MUTUALITE SCOLAIRE DE Sisteron-Noyers

Extrait du compte-rendu de l'année 1923 : Nombre de sociétaires au 31 décembre 1923, 308 ; Total des recettes, 2252 fr 04 ; Indemnités de maladie et dépenses diverses, 350 fr. 40 ; Reste en caisse au 31 décembre 1923, 1901 fr. 64.

Un versement de 5 fr. a été effectué sur chacun des livrets de la caisse nationale des retraites des sociétaires anciens et 4 francs sur les livrets des sociétaires nouveaux en règle au 31 décembre 1923.

Cette opération a nécessité l'emploi d'une somme de 1537 fr.

Un reliquat de 364 fr. 64 est donc reporté à l'année 1924.

Les anciens sociétaires sont priés de vouloir bien retirer leur livret de retraites au siège de la Société (écoles de garçons de Sisteron).

P. L. M. — Album Côte d'Azur

La Compagnie P. L. M a entrepris la publication de six albums illustrés concernant les différentes régions touristiques de son réseau

Le premier de ces albums, édité en 1923, se rapportait à la région "Dauphiné-Savoie".

Le deuxième album qui vient de paraître vise "La Côte d'Azur".

Edités au format 20/15, sous couverture en couleurs, ces albums comportent 24 belles illustrations en héliogravure ne portant aucun texte mais recouvertes, chacune, d'un papier soie sur lequel est imprimée une description sommaire du site ou de la région représentée.

Chaque album est en vente au prix de 4 fr. dans les Agences, Bureaux de renseignements, Bibliothèques et Entreprises des services Automobiles du Réseau P. L. M

Envoi par poste recommandé sur demande, accompagnée de la somme de 4 fr. 55 pour la France et 4 fr. 90 pour l'étranger, adressée à l'Agence P. L. M. 88, rue St-Lazare, ou au Service de la Publicité de la compagnie P. L. M., 20, Bd Diderot.

Casino-Cinéma

Programme du samedi 23 Février, soirée à 9 h. et du dimanche 24, matinée à 3 h. 30.

Le tremblement de terre du Japon.

La force de l'amour. drame en 4 parties.

LES MYSTERES DE PARIS, 9e épisode : L'île du Ravageur.

Le Sultan de l'amour, comique.

Le piano sera tenu par M Bombled, chef de musique.

Prix des places : Soirée, parterre 2 fr, galerie 1,50 ; Matinée, entrée générale 1,50 enfants moins de 12 ans, 1 fr.

POUR 12 Fr. 75 contre remb. j'env. un sac à main de dame, un portefeuille, un porte-cartes un porte-monnaie simili cuir, un stylo, un bracelet un flacon odeur, trois savonnettes parf. CADEAU : trois nappes, douze serviettes et une surprise. Ecrire DUCLOS, 17, rue des Bergers, Marseille.

Service de Table : 15 Francs

J'envoie 6 nappes, 48 serviettes et 6 couteaux garantis acier, le tout contre remboursement de 15 fr. Ecrire TRILLIAT, 5, rue de la Palud, Marseille.

Renseignement utile

Dans l'arsenal si compliqué de la Pharmacie, il existe un remède simple et peu coûteux qui réussit merveilleusement dans les maladies des bronches et des poumons ; c'est la Poudre Louis Legras, qui dissipe instantanément les accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, Paris.

R. C. Seine 65463

ETAT-CIVIL

du 15 au 22 Février 1924

NAISSANCES

André-Raphaël Toussaint Bontoux, la Coste.

MARIAGES

Entre Maurice-Henri-Louis Ayasse, commerçant domicilié à la Motte et Adeline-Marie-Rose-Marguerite Chauvin, s. p. domiciliée à Sisteron.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Décès

Néant.

Etude de Me Aimé BERTRAND huissier à Sisteron (B-A)

VENTE
Aux Enchères Publiques

Il sera procédé le **trois Mars** mil-neuf-cent-vingt quatre, à **onze** heures **quinze** minutes, jour de foire à Sisteron, devant la gendarmerie à cheval de ladite ville, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques, d'un

SUPERBE CHEVAL

16 ans, 1 m. 60, noir

La vente aura lieu au comptant.

Les frais seront annoncés avant la vente et payés en sus du prix d'adjudication.

signé : A. Bertrand.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à Sisteron chez Mme Suzanne Lieutard.; et au bureau du journal.

à Aix chez M. Martinet, tabacs, cours Mirabeau.

à Marseille, chez Mme Monier, kiosque 12, allées de Meilhan.

LOCATION D'AUTOMOBILES
Garage BUES,

SISTERON — Téléphone 18.

R. C. Sisteron N° 82.

Le plus sûr des Placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte qu'il ne coure aucun risque ? Achetez des *Bons de la Défense Nationale*. Voici à quel prix on peut les obtenir immédiatement :

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,975 »	9,900 »	9 77 »	9.50 »

On trouve les *Bons de la Défense Nationale* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Banque de France, Banques et Sociétés de crédit, chez les Notaires. etc.

CREDIT à L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de 1000 fr. par cotisation de 5 francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. ESCLANGON *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* Sisteron *(Bas.-Alpes)*,

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

En vente à la librairie LIEUTIER.

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.

PUBLIE LE DIMANCHE

Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 à 24 pages — *Le N° ordinaire et le Magazine réunis* — 30 cent.

SPÉCIMEN FRANCO SUR DEMANDE

Abonnements à EXCELSIOR pour les Départements : Trois mois 18 fr. | Six mois 34 fr. | Un an 65 fr.

Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :

Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR

Trois mois 2 fr. 50 | Six mois 4 fr. 50 | Un an 8 fr.

Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demandez la liste et les spécimens des Primes gratuites *fort intéressantes.*

BRONCHITES

Crises d'Asthme et d'Emphysème, Laryngites, Maux de Gorge, Rhumes, Coryzas aigu et chronique **GUERIS** par les **PASTILLES** comprimées **DUPEYROUX**, Mr Octave DELAFONTENELLE, à Sandillon (Loiret), atteint en décembre 1919 de laryngite, souffrait de picotements dans la gorge qui provoquaient une toux pénible et de crises d'oppression qui l'obligeaient à rester assis une grande partie de la nuit. Sa voix était enrouée, souvent éteinte. Amélioré en quelques jours, guéri en quelques semaines (attest. du 7 juillet 1922, confirmée le 16 janvier 1923. Mr FABRE ARTHEMON, à Bourgnounac-Mirandol (Tarn), guéri en quelques semaines d'un rhume de cerveau chronique dont il souffrait depuis un an (att. du 3 février 1922, confirmée le 23 janvier 1923). Mme CULNAERT-DELBAREZ, couturière à Nouvelle-Eglise, par Audruicq (Pas-de-Calais), souffrait depuis décembre 1918, d'une pharyngite avec brûlures au palais et dans l'arrière-gorge qui l'empêchaient de dormir. Elle fut instantanément soulagée par les Pastilles Dupeyroux, puis définitivement guérie malgré plusieurs rechutes successives (attest. de décembre 1919, confirmée le 1er février 1923). Mme Solange SOURDIN, à Lorigès (Allier), prenait grippes sur grippes et souffrait d'une toux très pénible. Les Pastilles Dupeyroux la guérirent en quelques semaines (attest. du 18 décembre 1922). Mme Hte BLANCHET, rue Campanès, à Avignon (Vaucluse), souffrait depuis six ans de quintes de toux opiniâtres et était essoufflée au moindre effort. Elle se trouva soulagée à la 4e boîte et fut guérie en un an (attest. du 25 janvier 1923). Mr Fauvin MICHAUD, aux Rosiers-Saint-Estèphe par Roullet (Charente) était atteint d'une toux violente et rebelle suivie de crachats, depuis 1913. Les Pastilles Dupeyroux le guérirent en quelques mois (attest. du 20 mars 1923). - Les Pastilles Dupeyroux garanties sans narcotiques, sans colorants toxiques, sans gélatine infectieuse, sans saccharine, sont expédiées franco à domicile contre 3 francs en mandat-carte par le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, qui en voie gratis et franco sur demande son *Etude* sur les Infections par les voies Respiratoires et son Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Consultations tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, Paris, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h. (R. C. Seine 32716).

LOCATION D'AUTOMOBILES
Jean Galvez

R. C. Sisteron N° 705

Café du Commerce - SISTERON - *Téléphone 2*

Pour vos Photographies et Agrandissements

adressez-vous à

Raybaud

photographe

98, Boulevard Gassendi, à DIGNE

Succursale, Librairie CLERGUE à SISTERON

Dans votre intérêt méfiez-vous

des soi-disant photographes et des courtiers qui viennent jusque

chez vous

vous offrir des Agrandissements

gratuits

personne ne peut travailler

pour rien

R. C. Digne 111

M. RAYBAUD, opèrera à SISTERON le 24 février.

© VILLE DE SISTERON

Commerçants !

vous trouverez
à l'imprimerie-librairie
Pascal LIEUTIER, Sisteron
un grand choix de
Livres de commerce,
Agendas de bureau et de poche - Blocs et Ephémerides

BIJOUTERIE-HORLOGERIE-ORFEVRERIE

ANCIENNE MAISON L. BELLE

F. IMBERT, successeur

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

R. C. Sisteron 667.

VENTE ET RÉPARATIONS
Lincoln *Ford* Fordson
VOITURES-CAMIONS-TRACTEURS

Agent pour la Région :
Francis JOURDAN
Garage Moderne - **SISTERON**

R. C. Sisteron 602

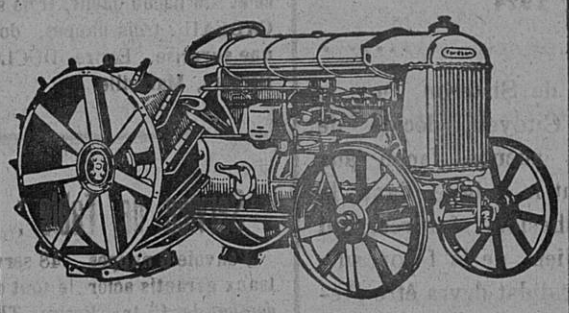

PRIX
frcs **9000**
PRIS A BORDEAUX

Le TRACTEUR FORDSON est construit pour fournir un dur travail de tous les instants. Chacun de ses organes a une réserve de puissance. Avant d'être lancé sur le marché il a été essayé pour chaque travail de ferme et dans toutes les conditions possibles. Il a été expérimenté par des milliers d'agriculteurs pendant les cinq dernières années et a toujours prouvé ce que nous avançons

Le FORDSON est simple de construction, d'un contrôle et d'un maniement extrêmement faciles.

Pouvons-nous faire une démonstration dans votre ferme ?

FAITES UNE DEMANDE A L'AGENT

LE TRESOR-CAPITALISATION

Société de Prévoyance Mutuelle

LE TRESOR-VIE

Société d'Assurances sur la Vie à forme Mutuelle

Entreprises privées assujetties au contrôle de l'état
Gérées par le TRESOR-IMMOBILIER
(Anciennement le TRESOR-GESTION)
Compagnie Anonyme pour favoriser toutes Institutions de Prévoyance et la Construction de Maisons d'Habitations au
Capital de **2.000.000** de fr. entièrement versé
Siège Social - PARIS - 10, Rue Maubeuge

Direction Régionale :
47, rue Saunerie - SISTERON

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT | **OUTILLAGE MODERNE**

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Rue Saunerie, N° 5,
SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

R. C. Sisteron 67[illegible]

Imprimerie - Papeterie - Librairie - Maroquinerie

Pascal LIEUTIER, 25 rue Droite - SISTERON

R. C. Sisteron 117[illegible]

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON